



#### REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - COMMUNE DE FOREST

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

#### Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue Alexandre Bertrand 12

Identité du demandeur : Edi Velija

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : mettre en conformité l'aménagement de 2 terrasses au bel-étage avec modification du relief

du jardin et au niveau des combles, l'élargissement de la lucarne arrière, l'extension de

l'annexe au 1er étage et la construction d'une véranda au 2eme étage - PU28981

**PRAS :** zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones

d'habitation à prédominance résidentielle

### Motif principaux de l'enquête :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -
- Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions -
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture hauteur) -
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture lucarnes) -
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -

### L'enquête publique se déroule :

A partir du 18/11/2025 et jusqu'au 02/12/2025 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <a href="https://openpermits.brussels/fr">https://openpermits.brussels/fr</a>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 02/12/2025, soit :

par écrit à l'attention du : Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles
à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels

• à l'adresse e-mail : <u>commissiondeconcertation@forest.brussels</u>

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

## La commission de concertation aura lieu le mardi 16 décembre 2025

sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 10/11/2025

Par le Collège :

La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre, L'Echevin délégué,

(s) Hilde DE VISSCHER

(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

## Getuigschrift van aanplakking

### **Urbanisme Environment Stedenbouw Leefmilieu**

## PERMIS D'URBANISME - PU 28981

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

<u>demandeur:</u>

<u>aanvrager</u>: Edi Velija

bien sis:

goed gelegen : Avenue Alexandre Bertrand 12

A Forest - Te Vorst,

